

## PUISSANCE DE LA FAMILLE

Œdipe, Antigone, Jean Valjean

Élisabeth Roudinesco

Gallimard | « Le Débat »

2015/1 n° 183 | pages 129 à 135

ISSN 0246-2346

ISBN 9782070148219

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-le-debat-2015-1-page-129.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Élisabeth Roudinesco

# Puissance de la famille

*Œdipe, Antigone, Jean Valjean*

Depuis longtemps, je suis favorable à l'instauration d'une loi permettant aux personnes du même sexe d'accéder au mariage. Et comme bon nombre de sociologues, anthropologues et historiens, j'ai été surprise de la violence avec laquelle les homosexuels furent stigmatisés, en février 2013, au moment des débats de l'Assemblée nationale, lorsque Christine Taubira vint défendre son projet de loi. J'avais eu l'occasion d'aborder cette question en 2002, lors de la publication de mon livre *La Famille en désordre*<sup>1</sup>.

La vraie question est de savoir pourquoi, après avoir été exclus d'un ordre familial jugé haïssable – et qui avait été si fortement contesté dans les années 1970 –, les homosexuels ont, vingt-cinq ans plus tard, manifesté un tel désir de famille. La réponse est assez simple. Dès lors qu'une orientation sexuelle minoritaire est progressivement dépenalisée, et ce fut le cas en France à partir de 1981, elle se normalise au fil des années. Et c'est en vertu de cette transformation que les homosexuels cessèrent de refouler leur désir d'enfant. Ils voulurent être comme tout

le monde et lier, eux aussi, orientation sexuelle, vie amoureuse, vie conjugale, engendrement ou procréation. Une nouvelle génération d'homosexuels est donc entrée en contradiction avec la précédente, laquelle ne souhaitait pas forcément intégrer l'ordre matrimonial et procréatif et se contentait du PACS<sup>2</sup> ou de la dépenalisation. Un autre désir a vu le jour, lié à l'hécatombe du sida. Au désir de transmettre des biens s'est ajouté celui de donner la vie et d'avoir une descendance. Telle une ruse de l'histoire, la normalisation de cette orientation minoritaire a donc débouché sur le contraire de ce que l'on imaginait. On pensait il y a quarante ans que la dépsy-

Ce texte est issu de deux interventions à propos de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes du même sexe : l'une à l'Assemblée nationale, le 15 novembre 2012, devant la Commission parlementaire présidée par Erwann Binet, l'autre au Sénat, le 13 février 2013, devant la Commission des lois présidée par Jean-Pierre Sueur avec pour rapporteur Jean-Pierre Michel.

1. *La Famille en désordre*, Fayard, 2002.
2. Le Pacte civil de solidarité est entré en vigueur en France par une loi votée le 15 novembre 1999.

---

Élisabeth Roudinesco est psychanalyste et historienne de la psychanalyse. Elle vient de publier *Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre* (Éd. du Seuil, 2014).

---

chiarisation de l'homosexualité permettrait aux anciens invertis de rester des êtres à part, pouvant librement se réclamer de la « race maudite » des Proust, des Rimbaud et des Oscar Wilde, ou appartenir à la catégorie des pervers fièrement revendiquée. Et voilà que l'on a assisté à tout le contraire, à une volonté de normalisation qui choque certains homosexuels désireux de rester symboliquement les parias de la civilisation. Personne, d'ailleurs, ne les en empêche, mais je suis frappée de constater que les opposants à la loi sont en retard sur leur époque.

Eux qui refusaient naguère la dépénalisation aux anciens pervers et autres invertis et sodomites, eux qui avaient rejeté le PACS en craignant une apocalypse sont favorables aujourd'hui à ce qu'ils condamnaient hier. Ils vantent désormais les mérites des homosexuels bien visibles, voire travestis ou transgressifs, déguisés, maquillés, revendiquant leur différence, et ils les préfèrent à ces nouveaux jeunes homosexuels, moins visibles et plus anonymes, dont les revendications normatives leur paraissent dangereuses. Ils aiment *La Cage aux folles* pour mieux rejeter l'homosexuel tranquille qui n'a plus besoin d'afficher sa différence pour exister.

De quoi a-t-on peur ? De l'anéantissement de la famille ? Mais elle n'a jamais été aussi puissante, aussi désirée. De la fin des familles normales ? Mais les normes ont changé et la famille idéalement normale est en voie de mutation depuis cinquante ans, de l'abolition de la différence des sexes et de la marchandisation des corps par les multiples modalités de procréation médicale ? Mais c'est une terreur irrationnelle. Rassurez-vous, a-t-on envie de dire à ceux qui ont de tels fantasmes, les homosexuels sont et resteront toujours minoritaires dans le monde – moins de 10 % de la population mondiale – et les procréations médicales également. Rares sont

les personnes infertiles, même si les naissances tardives, de plus en plus fréquentes en Occident, favorisent la stérilité. L'humanité continuera pendant des siècles encore à se reproduire par les moyens les plus classiques : l'acte sexuel entre un homme et une femme, majoritaire dans le monde entier. Nous n'assisterons pas, dans les années à venir, à une « homosexualisation » généralisée des sociétés, ni à l'avènement d'une humanité barbare fondée sur l'abolition des lois de la nature et de la culture. Et si cela arrivait, ce ne serait pas à cause des homosexuels. Car cela est déjà arrivé au <sup>xx</sup>e siècle et avant, et cela arrivera peut-être encore sous d'autres formes. La pulsion de destruction est inscrite au cœur de l'humanité et jusqu'à ce jour ce sont les minorités qui en ont été les victimes. Et quand cela s'est produit, l'humanité a su lutter contre cette part d'elle-même qui désirait sa propre mort.

Alors pourquoi avoir peur ? La peur est toujours engendrée par l'ignorance, elle est irréductible, incurable. On a entendu des propos insensés : risque de zoophilie, de pédophilie, de polygamie, d'inceste, terreur à l'idée de porter atteinte au bonheur de l'enfant ou à un droit de l'enfant à recevoir de bons parents. Mais depuis quand les bons parents se recrutent-ils exclusivement dans des familles dites normales, c'est-à-dire composées d'un homme et d'une femme ? Qui a produit les criminels, qui a enfanté les assassins ? Qui étaient les parents des tortionnaires, des bourreaux et des dictateurs ? Toute la littérature est là pour nous prouver que les familles les plus normales en apparence ont engendré le crime ou la violence en même temps que l'amour, le courage et la beauté. Depuis le théâtre grec en passant par les tragédies de Shakespeare et par le roman du <sup>xix</sup>e siècle – Hugo, Tolstoï, Flaubert –, on n'a pas cessé de décrire de quoi était fait le

terreau familial : du pire et du meilleur. En réalité, nous n'assistons pas aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, à une révolution qui conduirait à la disparition de la famille mais à une évolution qui, au contraire, la pérennise.

L'éventail des cultures est assez large, on le sait, pour permettre une variation infinie des modalités de l'organisation familiale. Autrement dit, il faut bien admettre que c'est à l'intérieur des deux grands ordres du biologique (différence sexuelle) et du symbolique (prohibition de l'inceste et autres interdits) que se sont déployées pendant des siècles non seulement les transformations propres à l'institution familiale, mais aussi les modifications du regard porté sur elle au fil des générations. Une fois cette définition admise, il faut revenir à la question historique.

Fondée pendant des siècles sur la souveraineté divine du père, la famille occidentale s'est transformée en une famille biologique dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'avènement de la bourgeoisie qui accordait à la maternité une place centrale. Le nouvel ordre familial put alors contrôler le danger que représentait la place du féminin, au prix de la mise en question de l'ancienne puissance patriarcale. Du déclin de celle-ci, dont Freud se fit le témoin et le principal théoricien, naquit un processus d'émancipation qui permit aux femmes d'affirmer leur différence – notamment en séparant maternité, désir et procréation –, aux enfants d'être regardés comme des sujets à part entière, et non pas comme des corps appartenant aux adultes, et aux homosexuels de se normaliser et de ne plus être considérés exclusivement comme des pervers. Ce mouvement suscita une angoisse et un désordre spécifiques liés à une terreur de l'effacement de la différence des sexes, avec, au bout du chemin, la perspective d'une dissolution de la famille. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les démographes redou-

taient en effet que les femmes en travaillant ne devinssent des hommes et que fût abolie la différence des sexes. Et, aujourd'hui, on brandit encore cette même crainte provoquée, nous dit-on, par les homosexuels.

Mais ce qui fonde la famille sur le plan anthropologique, ce n'est pas seulement la différence biologique des sexes – laquelle n'implique pas nécessairement d'ailleurs l'existence d'un père réel et d'une mère réelle mais aussi bien des substituts –, c'est d'abord et surtout la prohibition de l'inceste et la nécessité de l'échange : il faut des familles pour que LA famille existe et il faut la prohibition pour assurer ce qui nous différencie du monde animal : le passage de la nature à la culture. Et que je sache, jamais les homosexuels élevant des enfants n'ont dérogé à cette nécessité. Et c'est plus sur cette question que sur celle de la différence biologique que Freud épousa les transformations de la famille en rapportant les névroses bourgeoises aux tragédies antiques, c'est-à-dire à l'interrogation de chaque sujet sur son origine : d'où je viens, qui suis-je? Telle est la question de l'Œdipe de Sophocle. De quoi suis-je coupable? Telle est celle de Hamlet, héros chrétien préféré de Freud. Et ce n'est pas un hasard si ce même Freud prend pour modèle la dynastie des Labdacides, celle qui engendre en son sein la destruction de son *genos*, en souillant l'ordre des générations.

Institution spécifiquement humaine et désormais laïque, le mariage est la traduction juridique légale d'un certain état de la famille à une époque donnée. Rien n'est jamais immuable dans ce domaine, tout est toujours en mutation, comme le montrent les révisions que le code civil lui a fait subir depuis 1792. Partout dans les sociétés démocratiques l'institution du mariage est en devenir, au même titre que la famille.

S'agissant des nouvelles formes de procréation médicale, je comprends fort bien que l'on ne veuille pas, pour le moment, autoriser la gestation pour autrui (GPA) et j'admets aussi, face à toutes les exigences individuelles contemporaines, qu'il n'existe aucun « droit à l'enfant ». Mais je suis frappée de voir que les opposants à cette forme de procréation la comparent à une mise en esclavage, à une nouvelle manière d'exploiter le ventre des femmes les plus démunies. À l'évidence, ces opposants se sentent troublés, indignés, au plus profond d'eux-mêmes, comme si la réglementation d'une telle pratique pouvait déboucher sur une abolition de pans entiers de leur histoire ou de leurs traditions. Ils oublient que l'évolution de la famille et des modalités de procréation ne sont guère maîtrisables. Car, de même qu'il était évident en 1999 que la loi sur le PACS ouvrait au mariage – malgré les dénégations de ceux qui la firent voter –, de même il est évident aujourd'hui que plus on accorde de droits aux homosexuels et plus on sera contraint de leur en octroyer encore.

On n'a jamais vu, en effet, dans l'histoire des hommes qu'un progrès de la science ne soit pas utilisé. Les avancées dans le domaine de la biologie reproductive sont notoires et il faudra bien un jour les encadrer par la loi afin de pouvoir énoncer ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Aujourd'hui, il est possible à des femmes infertiles ou nées sans utérus d'avoir recours à la gestation pour autrui plutôt qu'à l'adoption, rendue de plus en plus difficile. On sait depuis toujours que jamais on ne parvient à éradiquer le désir d'enfant, qui est de l'ordre d'une pulsion. Et quand l'être humain y renonce, c'est pour la sublimer et pour accomplir un autre acte de création : une œuvre artistique, un engagement politique ou mystique, etc.

En conséquence, si la science fournit de quoi

satisfaire cette pulsion, on ne pourra pas interdire aux êtres humains d'y avoir recours. Et plutôt que de tout interdire, il faut maîtriser, grâce à des lois, les dérives potentielles induites par le progrès des sciences. La gestation pour autrui révolte ceux qui ne voient en elle que ce qu'on leur a dit ou montré : femmes ukrainiennes ou indiennes traitées comme des esclaves, corps réduits à des biens locatifs. Si l'on ne voit que cet aspect de la GPA, on oublie alors que le don existe et qu'il est l'un des moteurs de la société humaine, une offrande sans contrepartie apparente. Que des femmes aient envie d'en aider d'autres, comme autrefois, chez les peuples premiers, des femmes portaient des enfants pour d'autres femmes, rien de plus naturel et rien de plus culturel. Et même si une rémunération existe, cela n'empêche pas le don.

D'où la nécessité d'un rite, c'est-à-dire d'une réglementation, d'un choix organisé permettant à des familles de se rencontrer, à des femmes de se détacher de l'enfant qu'elles portent parce qu'elles en ont eu d'autres avant et qu'elles souhaitent sauver des existences. En se plaçant du point de vue du don, pratique ancestrale présente dans toutes les sociétés, on peut envisager que la GPA soit acceptée comme une pratique autorisée par la loi. Cela ne dérogerait pas à ce principe fondamental de toutes les sociétés qui est que pour faire une famille il en faut une autre. Et, du même coup, pourquoi ne pas penser aussi à la possibilité de répondre à des demandes de couples homosexuels qui, de plus en plus, tenteront de fonder des familles en utilisant les moyens de la science. Ces techniques ne sont rien d'autre que la continuation de l'adoption par d'autres moyens. À ceci près que l'enfant n'est pas abandonné pour être ensuite recueilli par une famille salvatrice mais que, au contraire, il est désiré avant même de naître.

Je voudrais réfléchir maintenant à l'usage contemporain de la psychanalyse. Peu aptes à penser leur époque, comme l'avait fait Freud, les psychanalystes – malgré quelques belles initiatives – se sont mis en position d'experts pour s'opposer d'abord à la loi sur le mariage entre les personnes du même sexe, ensuite à l'idée même de la GPA. Ils se sont emparés du sacro-saint complexe d'Œdipe pour expliquer qu'un enfant avait besoin, pour exister, de deux références, l'une masculine, l'autre féminine. On a parlé de « bon père séparateur » et de « mauvaise mère fusionnelle » en imaginant qu'un enfant aurait absolument besoin de la différence des sexes dans le couple parental pour devenir un sujet à part entière. Cette proposition est devenue le slogan d'une psychologie des bonnes mœurs au service d'une police des familles. Et, de même, certains psychanalystes ont affirmé que l'homosexualité ne concernait pas leur doctrine puisque, du point de vue clinique, elle n'existerait pas en tant que telle et ne serait que la traduction, dans la réalité, d'une bisexualité commune à tous les êtres humains : peu importerait donc, aux yeux de ces praticiens, la question de l'acte sexuel réel puisque nous serions tous « freudienement » et « cliniquement » des homosexuels. En écoutant de tels propos, on se dit que les psychanalystes sont parfois les meilleurs ennemis de leur discipline

S'agissant de Jacques Lacan, combien de déclarations extravagantes ? J'ai ainsi entendu un débat entre un rabbin et un philosophe. Tous deux se réclamaient de la trilogie lacanienne du symbolique, de l'imaginaire et du réel, selon laquelle chaque sujet est soumis à la loi du langage, à des représentations fantasmatiques et à une réalité impossible à symboliser. Au nom de cette trilogie, l'un affirmait son opposition radi-

cale au mariage homosexuel, l'autre revendiquait une adhésion fanatique. Il y avait là une manière comique d'utiliser à tort et à travers une certaine conceptualité. Cet exemple montre qu'il ne faut jamais se servir d'une discipline – quelle qu'elle soit – comme d'une grille d'expertise. La meilleure façon d'hériter d'une doctrine, ce n'est pas de la transmettre comme un texte sacré, mais c'est de lui être infidèle. Ni Freud, ni Lacan, ni aucun autre théoricien de la psychanalyse n'avait songé à cette nouvelle configuration de la famille qui est la nôtre aujourd'hui, pour la bonne raison qu'elle n'était pas de mise à leur époque.

Et, pourtant, la question des relations de parenté a toujours été au cœur de la doctrine psychanalytique, tant du point de vue clinique que du point de vue historique. Freud fut le théoricien d'une certaine époque de la famille occidentale marquée par le déclin de l'omnipotence patriarcale et par la montée en puissance de l'émancipation des femmes et du droit des enfants. En fondant sa conception de la famille sur l'idée que la mère est le premier objet d'amour et que cela se répète ultérieurement dans des choix d'objets, en montrant que le sujet est habité par une conscience coupable et par un désir de meurtre du père, Freud théorisa la famille moderne nucléaire et non plus élargie comme avait été la sienne. Son objet, c'était la famille traversée par les névroses, une famille déstabilisée, déconstruite, fragilisée, celle des débuts de l'ère démocratique et libérale. D'où la référence à Œdipe, d'un côté, tragédie du destin inconscient, et à Hamlet, de l'autre, conscience coupable, héros incapable de venger son père. Sa conception de l'homosexualité était émancipatrice. Freud était favorable à la dépénalisation et ne regardait pas les homosexuels comme des malades ou des anormaux mais comme des sujets à part entière.

Quant à Lacan, dès 1938<sup>3</sup>, il théorisait une époque de la famille marquée d'abord par la Première Guerre mondiale, celle de l'hécatombe des hommes et de l'avènement des femmes contraintes de faire face à la mort et d'assumer des responsabilités civiles qui les conduisirent à une véritable émancipation, puis au droit de vote. Lacan théorisait ainsi autre chose que Freud, une fois acquise l'idée du déclin de la figure du père. En 1938, il pensait l'avènement du fascisme, d'un côté, qui prétendait revaloriser de façon grotesque la figure archaïque d'un père viril, et le communisme, de l'autre, qui prônait l'utopie généreuse de l'abolition de la famille. Puis, après Auschwitz, c'est-à-dire après une guerre qui avait eu pour objectif final l'extermination d'une humanité jugée inférieure – homme, femme, enfant –, Lacan prit pour modèle de référence, non pas Œdipe, non pas les névroses familiales, mais Antigone, figure de l'absolutisation du désir, celle qui rejetait l'ordre procréatif, celle qui refusait d'être mère et épouse au point de se sacrifier, au nom du passé, afin de donner une sépulture à son frère mort.

Autrement dit, la conception lacanienne de la famille était très différente de celle de Freud, ce qui montre au passage que les guerres, les hécatombes et les massacres sont une des modalités essentielles de la transformation d'un ordre familial : on désire d'autant plus que les vivants se souviennent des morts que ces morts ont perdu la vie trop tôt en regard de ce qu'aurait pu être une mort naturelle. Homme du <sup>xx</sup>e siècle, Lacan voyait dans la famille tout à la fois le seul creuset possible de la société mais aussi, et beaucoup plus que Freud, le lieu de toutes les turpitudes et de toutes les déviances possibles : une norme nécessaire, mais aussi le lieu d'émergence des anormalités les plus féroces.

Je tiens à dire, pour ma part, qu'après avoir

étudié les différentes modalités de procréation, et surtout après avoir lu un nombre impressionnant de ces fameuses expertises socio-psychologiques qui montrent que les enfants d'homosexuels ne sont pas différents des autres enfants, à niveau égal de milieu social et intellectuel – des milieux aisés en général –, j'en ai conclu qu'il ne fallait pas expertiser la condition humaine. On peut évaluer l'efficacité d'un traitement médical, on peut expertiser la solidité d'un pont, on peut et on doit, dans le domaine des sciences, appliquer un principe de précaution, on peut et on doit se livrer à des expérimentations.

Mais, fût-ce pour la bonne cause et fût-ce pour prouver ce que l'on sait déjà – que les enfants d'homosexuels ne sont pas plus perturbés que les autres –, on ne devrait pas prendre l'existence humaine comme objet d'expertise. De même pour les enfants nés de procréations médicales. Seule la loi – c'est-à-dire la définition par le droit de ce qui est autorisé et de ce qui est interdit sous peine de sanction – est une avancée de la civilisation sur la barbarie. C'est ce que pensait Freud en 1930 et c'est ce que ne pensent plus une majorité de ses héritiers, hélas.

On ne peut pas éternellement interdire ce qui relève de la science car alors les dérives seraient plus terribles encore que ce que l'on voit aujourd'hui. Soyons humains, généreux et rationnels et posons-nous de vrais problèmes éthiques à partir d'une réalité qui ne doit en aucun cas susciter des terreurs mais des solutions rationnelles. Sachons aussi qu'aucune doctrine, aucune expertise ne saurait donner aux humains imparfaits que nous sommes la solu-

3. Jacques Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », *Autres écrits*, Éd. du Seuil, 2001, pp. 23-85. Et Élisabeth Roudinesco, *Lacan envers et contre tout*, Éd. du Seuil, 2011.



tion miracle pour fabriquer des familles parfaites capables d'engendrer des êtres parfaits et sans la moindre défaillance.

Pour terminer, je voudrais ajouter que ce qui détruit la famille, ce n'est pas le désir des homosexuels d'intégrer l'ordre familial, c'est la misère : misère psychique, matérielle, morale, celle qui conduit à des dérives meurtrières, au terrorisme, au sectarisme religieux. Misère distincte des destins tragiques propres aux dynasties royales qui se détruisent de l'intérieur.

Victor Hugo, l'écrivain français le plus populaire, le plus célébré dans le monde, le plus républicain aussi à la fin de sa vie, l'a énoncé dans *Les Misérables*, livre que tout le monde devrait lire aujourd'hui en ces temps de crise économique et de crise morale : le père chômeur et exploité, la mère réduite à l'esclavage, l'enfant vagabond. Mais, surtout, je voudrais souligner que ce même Hugo qui avait connu durant son existence toutes les formes de liens charnels propres à son époque – mariage d'amour et amours hors mariage –, et qui fut tout à la fois un époux, un père, un amant, un patriarche, un grand-père, un père malheureux face à la folie d'une fille et à la mort d'une autre, un père amoureux de l'amour, a forgé avec Jean Valjean un personnage célèbre sur lequel devraient réfléchir tous ceux qui prétendent que le bien de l'enfant requiert, par essence, la présence absolument nécessaire d'un homme et d'une femme, d'un père et d'une mère.

Surgi de la misère, habité par le désir du mal, pendant les dix-neuf ans qu'il avait passé au bagne, puis converti par un homme d'Église à la volonté de faire le bien, Valjean n'avait jamais connu, à l'âge de cinquante-cinq ans, la moindre relation charnelle ou amoureuse. Vierge, il n'avait aimé ni père, ni mère, ni maîtresse, ni femme, ni ami.

Quand il apprend par Fantine, ancienne prostituée, l'existence de Cosette, enfant martyr, enfant humiliée par les Thénardier, il va la chercher et il devient son père, sa mère, son éducateur, son tuteur, en bref le substitut de tout ce qui manque à l'enfant sans amour : un seul substitut qui suffit à assurer alors le bonheur à venir de l'enfant le plus miséreux de la terre. Neuf mois : le temps d'une grossesse. Le cœur du forçat, souligne Hugo, est « plein de virginités » et, en regardant Cosette, il éprouve pour la première fois de sa vie « une extase amoureuse qui va jusqu'à l'égarément ». Aussitôt, il ressent les « épreintes », c'est-à-dire les douleurs de l'accouchement : « Comme une mère, et sans savoir ce dont il s'agit. » Littéralement donc, il accouche d'une enfant et l'amour qu'il lui porte est maternel. De son côté, l'enfant, ayant oublié le visage de sa mère, n'ayant connu que les coups, n'ayant aimé qu'une seule fois dans sa vie, non pas un humain, mais un animal – un chien –, regarde cet homme qu'elle va appeler « père » sans savoir qui il est et sans jamais connaître son véritable nom. Elle va l'aimer au-delà de la différence des sexes, au-delà de toute connaissance de la différence entre une mère et un père, comme un saint, dénué de sexualité. Aujourd'hui, face à des pédopsychiatres « experts », hantés par le spectre d'une nouvelle abolition de la différence des sexes, Valjean serait sans doute regardé comme un mauvais père ou une mauvaise mère ou, pis encore, comme un pédophile.

Si bien que j'ai envie de dire à tous ceux qui, au nom d'une introuvable normalité, fustigent les familles monoparentales, homoparentales, « anormales », divorcées, que chaque enfant aimerait avoir pour mère et père à la fois l'équivalent d'un Jean Valjean.

*Élisabeth Roudinesco.*